

Arrêté n°2023 – 61 portant proclamation des résultats de l'élection des usagers au conseil de gestion de l'UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

Le président de l'université de Reims Champagne-Ardenne,

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L719-1, D713-1, D713-15 et D719-4 et suivants,

Vu l'arrêté n°2023 - 50 relatif à l'élection des usagers au conseil de gestion de l'UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives,

Arrête

Article 1 :

Suite au scrutin en date du jeudi 23 novembre 2023, le président de l'université de Reims Champagne-Ardenne proclame les résultats de l'élection des usagers au conseil de gestion de l'UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives.

Sont donc proclamés les résultats suivants :

Collège usagers

Sièges à pourvoir : 4

Inscrits : 1178

Votants : 49

Bulletins blancs ou nuls : 3

Suffrages valablement exprimés : 46

Quotient électoral : 11,5

Ont obtenu :

| Liste | Suffrages obtenus | Sièges directs attribués | Sièges attribués au plus fort reste | Total des sièges |
|--|-------------------|--------------------------|-------------------------------------|------------------|
| Liste « Engagé.es pour les étudiant.es ! » | 46 | 4 | / | 4 |

Sont déclarés élus :

| Titulaires | Suppléants |
|-------------------|------------------|
| TRUCHON Maxime | DEL SORDO Romain |
| FOGELGESANG Lucie | GOULART Camille |
| ADNET Tanguy | BRICOUT Estéban |
| NOBLOT Charline | VALLET Claire |

Article 2 :

Le présent arrêté est porté à la connaissance des électeurs par voie d'affichage dans les locaux de l'université, ainsi que par une mise en ligne sur l'intranet de l'université. Il est également inscrit dans le recueil des actes administratifs. La directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté. Le présent arrêté sera transmis au Recteur, chancelier des universités.

Fait à Reims, le 24/11/2023



Guillaume GELLÉ

Transmis à M. le Recteur, chancelier des universités le 24/11/2023

Mis en ligne le : 24/11/2023